

IFAS & IFAP

L'OASIS

Porte ouverte vers l'avenir

Plus de 160 ans
d'expérience
dans le secteur
du sanitaire
et social

DIPLOME D'ÉTAT AIDE-SOIGNANT(E)

EN FORMATION CONTINUE

1 an ou 18 mois selon équivalences ou allègements*

RNCP : 35830

L'apprenant(e) met en pratique ses acquis et se forge
une expérience professionnelle tout en étant rémunéré.

Institut de Formation d'Aide-Soignant(e)

Pour tout renseignement
contacter l'IFAS l'Oasis
au 02 31 27 72 00
formations.pro @oasis-caen.fr



SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'aide-soignant peut exercer
en structures publiques ou privées
du champ sanitaire, social ou
médico-social,
en établissements,
en hospitalisation
à domicile ou
dans les services
d'accompagnement
et d'aide à la personne.

Quelques exemples :
hôpitaux, cliniques, EHPAD,
FAM, HAD, SSIAD, SMR, PMI...

LES +

- Richesse des relations humaines
- Diversité des missions
- Fort sentiment d'utilité

ACTIVITÉS VISÉES

Réparties en 5 domaines en lien avec les 5 blocs
de compétences (voir au dos)

L'AS est habilité à dispenser des soins de la vie
quotidienne ou des soins aigus pour préserver
et restaurer la continuité de la vie,
le bien-être et l'autonomie de la personne
dans le cadre du rôle propre de l'IDE,
en collaboration avec lui et dans le cadre
d'une responsabilité partagée.

Trois missions spécifiques :

1. Accompagner la personne dans les
activités de sa vie quotidienne et sociale
dans le respect de son projet de vie.
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son
champ de compétence.
3. Contribuer à la prévention des risques et au
raisonnement clinique interprofessionnel.

LES +

- Un diplôme
de niveau 4 depuis
arrêté du 10 juin 2021
- Des besoins dans
tous les secteurs
d'activités

EMPLOIS



Aide-soignant(e)

*Voir notice d'admission
sur le site www.oasis-caen.net

IFAS & IFAP
L'OASIS
Porte ouverte vers l'avenir



IFAS & IFAP - CFC L'OASIS
18, rue de l'oratoire • 14000 Caen • 02 31 27 72 00
formations.pro@oasis-caen.fr • www.oasis-caen.net
N° activité : 281 404 049 14

Autorisé par :



PUBLIC / PRÉREQUIS

■ Pré-requis :

- avoir 17 ans minimum à la date d'entrée en formation

■ Public concerné :

- salariés
- personnes en reconversion professionnelle
- demandeurs d'emploi

Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap

INSCRIPTION *

*Voir notice d'admission sur le site www.oasis-caen.net

- Se référer à la notice d'admission en Voie 2 sur le site www.oasis-caen.net
- Dossier de candidature sur notre site internet ou par téléphone au 02 31 27 72 00 à nous retourner avant la date indiquée

■ Tarifs de la formation :

Le prix de base de la formation du DEAS est de 8856€ net de taxes pour un cursus de 12 mois. NOUS CONSULTER pour obtenir une estimation personnalisée en fonction de votre cursus préférentiel. (cursus 12 mois ou 18 mois)

DURÉE ET RYTHME

- Contrat de 18 mois ou 12 mois selon les bénéfices d'équivalences ou d'allègements.
- Début de formation : janvier

■ Rythme :

- Pour un cursus complet 18 mois : 770 h de cours + 770 h de stage + périodes employeur.
- Pour un cursus partiel 1 an : nombres d'heures de cours et de stage varient selon les bénéfices d'équivalences ou d'allègements en fonction des diplômes obtenus : (Bac Pro ASSP, ADVF... + périodes employeur).

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les financements de la formation continue sont nombreux (Contrat de professionnalisation, Pro-A, Plan de développement des compétences DPEC, C.P.F., Pôle emploi, etc.). Ils dépendent de la situation des candidats (salarié, demandeur d'emploi, etc.), qui peuvent être guidés dans leur recherche par notre conseillère en formation continue.

Pour en savoir plus :



RÉMUNÉRATION

- Selon le dispositif du contrat de formation, l'alternant est rémunéré par son employeur dans le cadre d'un contrat Pro A, d'un contrat de professionnalisation, du PDC ; ou Pôle Emploi

BLOCS DE COMPÉTENCES : selon arrêté du 10 juin 2021

BLOC 1		BLOC 2			BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5	
Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale		Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration			Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants		Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques	
M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10
Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Repérage et prévention des situations à risque	Evaluation clinique d'une personne	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement ; AFGSU 21h	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Accompagnement des personnes et communication avec les pairs	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Traitement des informations	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

MODALITÉ DE CERTIFICATION : selon arrêté du 10 juin 2021

- Le diplôme d'état est attribué par un jury (DREETS) sur présentation du dossier de la formation
- Validation des blocs de compétences en stage et à l'institut
- Absences justifiées en formation (cours et stage) inférieures à 5% de la durée totale de formation
- Taux de réussite et d'insertion à consulter sur notre site web

POURSUITE D'ÉTUDES

- DE Infirmier
- Certification pro Auxiliaire de gérontologie
- DE Accompagnement éducatif et social
- DE Auxiliaire de Puériculture
- Assistant(e) médical(e)dentaire
- Animateur en EHPAD
- Assistant de Soins en Gérontologie (ASG)
- Assistant Familial (DEAF)